

s'étaient réunis pour prendre une décision au sujet de ce bill. Je veux dire à mon honorable ami que c'est absolument faux.

L'honorable M. DANDURAND: Je suis très content d'entendre cela.

L'honorable M. FOSTER: Je veux apprendre à mon honorable ami que depuis quatre ans, à cause d'insinuations semblables à celles que, malheureusement pour lui, il vient de proférer, je n'ai jamais assisté à un caucus du parti conservateur avec les membres de la Chambre des Communes; et le caucus auquel j'ai assisté l'autre jour était un caucus des membres de la gauche du Sénat pour affaires qui nous concernent et non pour nous entendre avec des membres de la Chambre des Communes au sujet de l'attitude à adopter par rapport à ce projet de loi ou à tout autre sujet.

Mon honorable ami, je l'espère, va admettre qu'il a été mal avisé, qu'il n'a pas bien compris la situation et qu'il répudiera comme étant injustes les insinuations que lui, d'autres personnes et les journaux, ont proféré contre ceux de nous qui, dans un esprit de sacrifice, se sont abstenus d'assister aux caucuses de la Chambre des Communes. Je le répète, les membres du comité des banques et du commerce ont, dans cette question comme dans toutes les questions qui leur ont été soumises depuis sept ans, tenu une conduite au-dessus de tout soupçon. Ils n'en ont pas fait un jeu politique; leur président n'a pas agi dans un but politique; et si des honorables sénateurs, dans la chaleur de l'excitation qui règne dans cette Chambre et dans cette ville aujourd'hui, s'oublient au point de traiter leurs collègues d'une manière injuste, je réprove, pour ma part, leurs fausses insinuations, et je leur nie le droit de les proférer.

L'honorable M. DANDURAND: Je suis très content, honorables messieurs, d'entendre cette déclaration, car on m'a dit, et la chose a aussi été dite ailleurs et publiée dans les journaux, que les sénateurs conservateurs s'étaient réunis en caucus avec les membres conservateurs de la Chambre des Communes. Pour ma part, depuis que j'ai été appelé à faire partie du cabinet, je n'ai assisté qu'une fois au caucus des libéraux du Parlement. Il y a de cela quatre ans et demi. Depuis lors, je me suis non seulement abstenu d'assister aux caucuses, mais j'ai demandé aux chefs de file de l'autre endroit de ne pas envoyer d'avis de leurs réunions aux membres du Sénat, parce que je préférerais que nous fussions en dehors de l'atmosphère politique de la Chambre des Communes.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Mon honorable ami a fait allusion à ce

qui s'est passé au comité avant que les commissaires eussent été appelés à comparaître, mais il n'a pas dit tout ce qui a eu lieu en cette particulière occasion. On avait soulevé la question de savoir si nous devions procéder à l'étude du bill et nous prononcer sur son principe ou si nous devions entendre d'autres témoins. On a alors suggéré de faire comparaître les commissaires du grain, parce qu'ils connaissaient bien les causes et les détails de la controverse, si on peut l'appeler ainsi, qui s'était élevée au sujet du premier article du bill, et, ensuite parce qu'il fallait connaître leur opinion sur l'article 2 qui est un article très important du bill. Mon honorable ami a raconté exactement ce qui s'est alors passé. Il était d'opinion qu'il n'était pas nécessaire d'appeler les commissaires et il se fit l'ardent avocat de cette opinion. Avec d'autres, je croyais que l'article 2, tout en se rapportant à un autre sujet, était aussi important que le premier article; c'est encore mon avis. J'ai dit que je ne tenais pas spécialement à la présence des commissaires pour nous renseigner sur le premier article, mais que leur témoignage sur l'article 2 me paraissait d'une importance absolue. C'est pour cette raison que j'ai insisté pour requérir la présence des commissaires, et je crois que mon attitude en cette circonstance est parfaitement justifiable. Je suis heureux de constater que mon honorable ami admet l'importance des témoignages des commissaires au sujet du deuxième article du bill.

Quant à la légère bourrasque politique ou de parti qui s'est produite dans le Sénat ce matin, elle est une chose plutôt inusitée. Il se peut que parfois nous soyons trop réservés et trop solennels, et une petite bourrasque de ce genre vient agiter les flots et contribue peut-être à en rendre l'eau plus pure. Je n'y trouve rien à redire; mais je veux protester contre l'impression possible que les membres du comité des banques et du commerce font le jeu d'un parti politique. Je le dis sans hésitation, depuis mon accession au Sénat et ma présence dans plusieurs de ses comités, j'ai été agréablement surpris de constater l'absence louable de tout esprit de parti dans l'étude des bills qui nous étaient envoyés de l'autre Chambre. Cette constatation a été quelque peu réconfortante par comparaison de l'état de choses qui existe dans les comités semblables de la Chambre des Communes où, tout le monde le concède, les jeux des partis politiques s'exercent dans la considération des mesures qui sont soumises à ces comités. Je souhaite que le Sénat maintienne la bonne réputation qu'il s'est acquise par la manière dont il a accompli le travail qu'on lui a confié.

Il me semble oiseux de faire une confession au sujet de l'assistance aux caucuses de parti ou